

COMMUNE DE NURIEUX-VOLOGNAT
PROCES VERBAL du Conseil Municipal du
Mercredi 14 JANVIER 2026 à 20h30 en mairie.

Présents : BERGER Arlette, COUDEYRE Ghislain, DUSSUC Marie Hélène, FLAMIN Déborah, GENOUX Michel, JOLY Laurence, MICHEL Rémi, NEYRON Bernard, PERNET Pascale, PERRIER Marie Laure, PICCARD Maxime

Excusés : Jean Marc ANCIAN, BELLOUZE Daniel, Mélanie MARCHAND

Absente : LOPEZ Marion

Procuration : Jean Marc ANCIAN pour Arlette BERGER .

Convocation du 07/01/2026

Secrétaire de séance : DUSSUC Marie Hélène

PV du conseil municipal du 10 décembre 2025 approuvé à l'unanimité

Renonciation terrain communal Mornay B539 par mail du 19/12/2025

Rapport mesure de champs électromagnétiques Mornay

Dans ce cadre, la fiche de synthèse FS_167719_MES_194721 du rapport de mesure de champs électromagnétiques R_SO17959_1_1 a été reçue le 19/12/2025

Le rapport de mesure conclut au respect des valeurs limites d'exposition fixées par le décret du 3 mai 2002.

Baux terrains communaux

- Relance des agriculteurs quant aux terrains exploités

Suite à la délibération du conseil municipal du 9 novembre 2022 et la lettre du 27 décembre 2022 concernant les terrains communaux, que les cultivateurs exploitent en direct ou par échange, la mairie n'avait reçu que 2 réponses. Le 07/01/2025, une lettre recommandée a été envoyée à chacun avec demande de relevé MSA pour le 15 février 2026.

- L'entreprise Bellijardin a besoin, en rapport aux risques incendie avec le SDIS (stockage important), et pour son autorisation d'exploitation de 2 surfaces communales qui jouxtent ses emplacements.

Ces surfaces lui étaient accordées en mise à disposition gratuite, mais Mme La sous-préfète préconise une convention officielle.

*ZA 77 en Ue en partie 3500 m2 *B289 en N 2640 m2

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte de passer cette convention avec l'entreprise Bellijardin pour une mise à disposition gratuite de ces deux parcelles.

Convention de partenariat relative au fonctionnement relais petite enfance itinérant

Lecture est faite de la convention de partenariat qui lie la commune et l'association CSCJP, partenariat relatif au fonctionnement du relais petite enfance itinérant (nouvelle appellation pour le relais assistant maternel itinérant).

Le compte rendu du 1er atelier a été très positif pour les assistantes maternelles et pour les enfants.

Le montant de ce partenariat est de 126.77 € par mois soit 1521.19 € par an. Le planning a été transmis, 12 ateliers sont prévus jusqu'en juillet 2026.

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve la convention avec l'association CSCJP.

Haut-Bugey-Agglo

*Envoi du procès-verbal du 14/10/2025 validé lors de la dernière séance de conseil d'agglomération, de la liste des délibérations examinées lors de la dernière séance de conseil d'agglomération,

*Conseil d'agglomération du 16 décembre 2025

*Relation franco-suisse en rapport à la mobilité :

Une étape a été franchie avec la mise en place de la journée cohésion du territoire, qui avait en thème principal la mobilité. Chacun avait pu s'exprimer sur les questions de transport et de la prise en compte de l'avenir de notre territoire.

HBA s'est investi sur la question du service express régional métropolitain (SERM) qui doit nous satisfaire. En effet, mettre en relation un territoire de plus de 1 million d'habitants et en pleine croissance répond à un vrai besoin.

* La mise en place des groupements de commandes ne débutera qu'en 2027.

Concernant les contrôles périodiques, et notamment la vérification des extincteurs, une réunion de concertation interne à HBA devrait permettre de statuer sur les suites à donner au projet de mutualisation.

Pour 2026, la commande sera encore passée au niveau de la commune.

*Réception d'une lettre recommandée 31 décembre 2025 de la SCI du Château avec convocation de leur assurance pour une fuite d'eau transmise à HBA

Travaux

*Place Charlotte : Ouverture de l'entrée pour pouvoir passer la remorque. 4 arbres coupés : un en face de l'entrée, un couché et 2 autres pour 4 places de stationnement.

*Les travaux d'abattage des bois secs dangereux le long des routes RD979, RD85 et RD11d auront lieu les 19 et 20 janvier.

La circulation sera interrompue ponctuellement lors des phases d'abattage (Vu avec l'Agence routière de Montréal,).

*Pour la protection des forêts et en forêt des PRS (Points de rassemblement des secours) sont identifiés par des panneaux fournis par HBA .

Pour les panneaux situés en forêt communale, notre Technicien ONF indique la localisation prévue pour ces panneaux.

Il nous situera le positionnement de ces panneaux afin qu'ils ne subissent pas de dégâts lors d'une exploitation forestière ou un transport de bois.

La mise en place concrète du panneau est à notre charge.

*Concernant les remarques qui ont été adressées à la commune sur le traitement non raisonné de la forêt. L'ensemble des explications de cette gestion contrainte est expliqué dans un numéro de l'écho de la commune de mai 2025 « spécial forêt ». Il est également regrettable que la réunion du 17 mai en mairie sur le bouleversement de la gestion de la forêt à cause du scolyte ait eu une si faible participation (une dizaine de personnes seulement). Pour rappel, le Conseil Municipal a mis en place un grand plan de replantation grâce aux financements d'institutions partenaires. Ceci afin de rendre à la forêt ce qu'elle a perdu suite à l'attaque du scolyte (phénomène contre lequel se bat l'ensemble du territoire).

*Ballon d'eau chaude du foot commandé pour 13 834,80 €

*Peinture de l'église de Volognat prévue le 19 janvier

Ecole

*Point sur prévisions effectif septembre 2025 :

L'effectif pourrait être de 75 élèves

Maternelles : 28 avec une ATSEM.

CP 10. CE1 11. CE2 5. CM1 8 CM2 14.

Analyses d'eau 18/12/2025

*Berthiand et Nurieux 18 chemin de la tour, robinet cuisine -

Eau conforme aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique (articles R 1321-1 à 1321-5) et l'arrêté du 11 janvier 2007

Contribution financière au budget du SDIS 01

*Le département de l'Ain contribue largement au budget du SDIS01 et la contribution financière des communes n'a augmenté que de 0.89 %. Elle s'élève cette année à 19 436,89 € pour la commune.

D'autre part, la contribution conventionnelle 2026 de l'allocation de vétérance (3,26 € par habitant) s'élève à 3328,46 €.

Restitution du Plan Départemental de Protection des Forêts Contre les Incendies (PDPFCI) de l'Ain

Suite à la réunion de présentation des grandes orientations et des groupes de travail du Plan Départemental de Protection des Forêts contre les Incendies (PDPFCI) de l'Ain qui s'est tenue le 9 décembre 2025 à la DDT, **un compte rendu des échanges ainsi que le diaporama projeté** ont été envoyés aux élus du Conseil Municipal.

Divers

*CCID convocation 2 février à 09h à la mairie

*Courriers divers de vœux et remerciements. (Lire à Nurieux, foyer, maison médicale de St Martin du Fresne ,Mme Paucod...)

*A la demande du procureur, un partenariat AVEMA /commune pour un mineur a bien fonctionné.

* Projet de création de logements à l'ancien hôtel de Nurieux-Volognat et son bâtiment annexe pour y créer 8 logements :

L'acheteur veut rentabiliser au maximum et 8 places de parking sont implantées au bord de la RD11.

La question du stationnement (18 places) et des accès posent question. Etant donné que cela se fait sur la RD11, en agglomération, une demande à la DDT d'avis préalable a été faite. Est-ce que le stationnement avec sortie direct sur la route est autorisable ?

3 Logements dans le bâtiment arrière + 6 stationnements

5 logements dans l'hôtel.+ 8 places de parking avec sortie sur la RD11

5 garages en limite SNCF.

Une demande de bornage de l'emprise publique avec plan d'alignement a été demandée ;

Visite sur place le 6 janvier avec HBA, le vendeur, l'acheteur potentiel et la commune. Un droit de passage piétons est signalé.

*Allobus : une offre de déplacements à partir de Nurieux pour des déplacements occasionnels vers des points d'intérêt prédefinis coûte 4 € aller-retour.

*Mardi 3 février à 20h30 : Lire à Nurieux-Volognat organise son Assemblée générale.

*Elections municipales 15 et 22 mars 2026 bureau de vote (circulaire et guide transmis)

*Prochain CM 18 février 2026 à 20h30 à la salle du conseil